

Démarche	: PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de prolongation de visa court séjour
Organisme	: Bureau du droit au séjour

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Ce formulaire est destiné aux étrangers résidant dans l'arrondissement de Rouen ou de Dieppe, sollicitant la prolongation de leur visa court séjour pour motif humanitaire ou familial impérieux.

### Liens utiles

Un tutoriel est à votre disposition pour mieux comprendre comment fonctionne le site demarches-simplifiees.fr : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### Conditions de prise en charge de la demande

Ce formulaire est destiné aux étrangers résidant dans l'arrondissement de Rouen ou de Dieppe, sollicitant la prolongation de leur visa court séjour pour motif humanitaire ou familial impérieux.

Après avoir complété ce formulaire, une vérification des éléments apportés sera effectuée afin qu'il soit statué sur votre demande.

Sans réponse dans un délai de deux mois à compter du dépôt de la demande, celle-ci est à considérer comme ayant fait l'objet d'un refus implicite.

--  
ATTENTION : Un contrôle vigilant est exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées.

La production de faux documents entraînera le rejet d'office du dossier et vous expose à des poursuites judiciaires (articles 441-1 à 441-12 du Code pénal).

## MOTIF DE LA DEMANDE

# PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de prolongation de visa court séjour

## Sélectionnez le motif de la demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Motif humanitaire (Contexte géopolitique, climatique, raisons médicales répondant aux caractéristiques de force majeure)
- Motif familial impérieux (décès, maladie grave ou accident d'un proche parent, ou autre événement familial relevant de la force majeure)

**Attention : Par force majeure, il est à comprendre que l'évènement doit justifier d'un caractère imprévisible, insurmontable et indépendant de la volonté du demandeur.**

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du Passeport du demandeur

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du Visa du demandeur

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Jusificatif de domicile en France

- attestation d'accueil ou à défaut attestation d'hébergement par une tierce personnellement

- justificatif de domicile de moins d'un mois au nom de l'hébergeant

- pièce nationale d'identité de l'hébergeant

## Sélectionnez le motif humanitaire

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Contexte géopolitique

- Évènement climatique

- Raisons médicales

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatifs de domiciliation dans le pays concerné par l'évènement

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces justificatives relatives à l'évènement justifiant la demande de prolongation

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatifs de domiciliation dans le pays concerné par l'évènement

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces justificatives relatives à l'évènement justifiant de la demande de prolongation

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces justificatives de la demande de prolongation

Certificat médical émanant d'un service hospitalier ou du médecin traitant. Ce certificat, qui respectera le secret médical, précisera le caractère imprévisible de la maladie et/ou des soins, l'impossibilité pour le patient de voyager et le nombre de jours nécessaire au traitement. En cas de doute sur le certificat produit, les services préfectoraux pourront demander l'avis médical du médecin de l'OFII

## Sélectionnez le motif familial impérieux

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Décès d'un membre de famille



# PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de prolongation de visa court séjour

Autre évènement familial impérieux

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Certificat de décès

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs du lien de parenté

## Précisez les circonstances nécessitant la prolongation de votre visa

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs relatifs à la cérémonie d'inhumation

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs relatifs à l'accident ou la maladie du membre de famille

Le demandeur doit produire tout élément émanant d'un service hospitalier ou du médecin traitant. Ces éléments qui respecteront le secret médical, préciseront le caractère imprévisible de l'accident, la maladie et/ou des soins, l'impossibilité pour le patient de voyager, le nombre de jours nécessaire au traitement/rétablissement ainsi que la nécessité de la présence du demandeur au côté du membre de famille. En cas de doute sur le certificat produit, les services préfectoraux pourront demander l'avis médical du médecin de l'OFII

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs du lien de parenté

## Précisez la nature du motif familial impérieux

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs relatifs à l'évènement familial impérieux

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs du lien de parenté

## JE CERTIFIE VIVRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROUEN OU DE DIEPPE

Vous devez résider dans l'arrondissement de ROUEN ou de DIEPPE pour déposer une demande en préfecture de ROUEN.

- Si vous habitez au HAVRE, vous devez vous adresser à la sous-préfecture du HAVRE ;

- Si vous habitez dans un autre département, vous devez vous adresser à la préfecture de votre département de résidence.

Cochez la mention applicable

Oui

Non